

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AURORA

Projet Energium



Des bénéficiaires des investisseurs

*La puissance des étoiles,
pour contruire notre avenir
et protéger notre Monde ...*

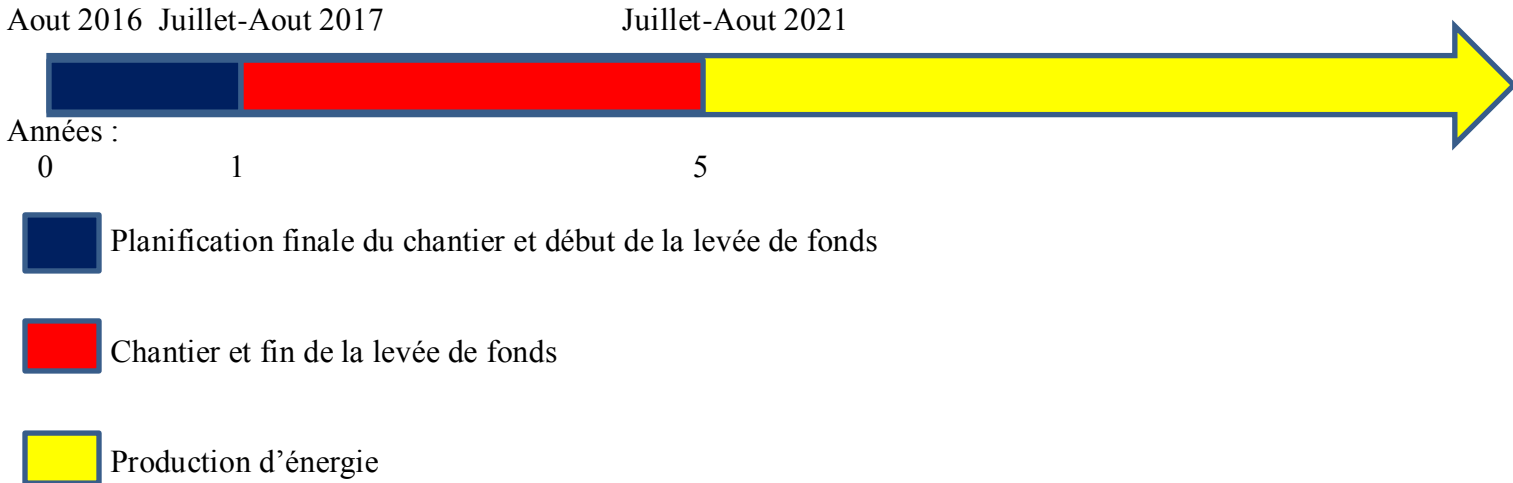


AURORA

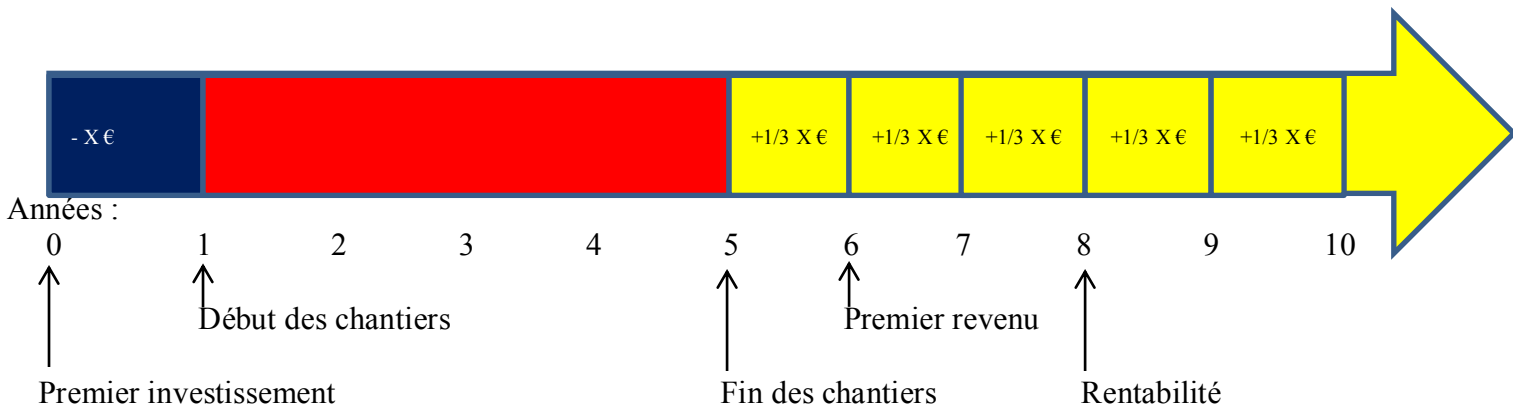
Projet Energium



La frise chronologique suivante indique l'activité sur 10 ans du Projet Energium :



La frise chronologique suivante donne des indications sur la rentabilité des titres d'exploitation :



Où X représente la somme investie initialement.

Exemple :

Madame Durand investit 10 000 € dans le Projet Energium entre l'année 0 et l'année 1. Dès l'année 5, elle touche une fois par an son revenu annuel. Ainsi, elle reçoit son premier revenu à l'année 6, qui correspondra, au minimum, à 1/3 de son investissement initial. C'est donc à l'année 8 qu'elle aura rentabilisé son investissement. Ce qu'elle gagnera à partir de ce moment sera du bénéfice, sachant qu'il n'y a pas de limite temporelle à ce dernier. Tant qu'elle possèdera les 10 titres d'exploitation qu'elle a achetés, elle continuera

*La puissance des étoiles,
pour contruire notre avenir
et protéger notre Monde ...*



AURORA
Projet Energium



chaque année à percevoir son dû. En outre, elle est en droit de léguer ses titres à ses héritiers ou de les vendre.

*La puissance des étoiles,
pour contruire notre avenir
et protéger notre Monde ...*